

Parce que la
santé passe
avant tout.

Rapport annuel 2021



«Je crois que c'est un très bon outil pour des examens préliminaires ou lorsqu'on ne sait pas s'il faut consulter et surtout lorsqu'on a des enfants.»

Peter Markstaller
Client SWICA



«Face à la pandémie, nous avons conçu une multitude d'offres très diverses dans le but d'être utile au plus grand nombre.»

Silke Schmitt Oggier
Responsable médicale de santé24



«Je ne savais pas qu'il y avait un Care Manager. Quand on m'a proposé de l'aide, j'ai éprouvé un grand soulagement.»

Daniel Liederer
Client SWICA



«Le COVID-19 a bien montré combien la santé est importante. Si on fait le calcul, HOSPITA PRIVÉE MONDE ENTIER vaut le coup, puisque je sais que je serai bien soignée en cas de problème.»

Lisa Lyhne Larsen
Cliente SWICA

Avec près de 1,5 million d'assurés et 28 057 entreprises clientes, SWICA Organisation de santé compte parmi les plus grandes assurances-maladie et assurances-accidents de Suisse. Son offre, qui s'adresse aux particuliers et aux entreprises, propose une couverture d'assurance étendue.

Le présent rapport annuel est disponible sur report.swica.ch.

Rapport annuel 2021.

État de situation	8
Faits & chiffres	12
Exercice 2021	14
Philosophie de SWICA	22
Collaborateurs	25
Organisation	
Corporate Governance et durabilité	30
Conseil d'administration	36
Comité de direction	38
Rapport financier	
Commentaires relatifs au rapport financier	42
Indicateurs principaux	44
Bilan	45
Compte de résultat	46
Tableau de flux de trésorerie	47
Fonds propres	48
Compte de résultat par segment	49
Annexe aux comptes annuels	51
Rapport de l'organe de révision	70
Statistiques relatives à l'assurance obligatoire des soins (LAMal)	72

IMPRESSUM

Le rapport annuel paraît en allemand, français et italien (extraits).
La version allemande fait foi.

Éditeur: SWICA Organisation de santé,
Römerstrasse 38, 8401 Winterthur

Rédaction et traduction: SWICA Organisation de santé
Conception, création et réalisation: Hej GmbH, Zurich
Photos: Claudia Link, Bâle; Lea Hepp, Zurich
Vidéo: Filmgerberei GmbH, Zurich
Correction: Stämpfli AG, Berne

La pandémie a modifié le rapport à la santé. «Parce que la santé passe avant tout»: ce slogan de SWICA n'a jamais été aussi pertinent que durant cette deuxième année de crise sanitaire. SWICA a une fois encore été disponible jour et nuit, toujours à la disposition de la clientèle, que ce soit en ligne ou par téléphone, 24 heures sur 24, pour répondre aux questions sur les assurances, mais aussi pour fournir des services de télémédecine via santé24.



Dr Carlo Conti
Président du conseil d'administration



Dr Reto Dahinden
CEO

Mesdames, Messieurs,

Si, sur le plan numérique, nous étions prêts à affronter une deuxième année de crise sanitaire, cela s'avérait bien plus difficile psychologiquement. Nombre de personnes pour qui la maladie ou la mort étaient jusqu'ici des sujets lointains ont été amenées à s'y intéresser davantage. On a ainsi noté plus de questions sur la couverture d'assurance et une volonté accrue de bénéficier d'une meilleure assurance. Le slogan «Parce que la santé passe avant tout» a pris une nouvelle signification, souvent très concrète. 855 000 personnes ont décidé de rester chez SWICA ou de s'y affilier dès 2022 dans le cadre de l'assurance de base, ce qui correspond à une progression de plus de 1%.

Après une croissance modérée des coûts en 2020, les dépenses de santé ont à nouveau bondi en 2021 dans le secteur Particuliers, engendrant un résultat technique négatif dans l'assurance de base. Celui-ci a toutefois été compensé par le

léger ralentissement, voire la stabilisation de l'évolution des prestations dans l'assurance complémentaire ainsi que par le solide résultat obtenu sur le marché des capitaux, permettant au groupe de dégager un résultat globalement positif. Si, dans le secteur Entreprises, les prestations d'indemnités journalières maladie sont restées stables, celles de l'assurance-accidents ont augmenté. Lorsque cela s'avérait nécessaire, les contrats des entreprises clientes ont été adaptés à l'évolution des prestations.

Au 31 décembre 2021, l'effectif global des personnes assurées comprenait, tous secteurs confondus, 1 533 605 personnes.

Des services numériques encore nouveaux et déroutants l'année dernière pour le personnel et la clientèle ont suscité une large acceptation en cette deuxième année sous pandémie. On peut citer l'exemple des webinaires sur la gestion de

«Il a été démontré que les soins intégrés s'avéraient plus efficaces et moins coûteux que lorsque les soins sont peu, voire pas du tout coordonnés.»

Dr Carlo Conti
Président du conseil d'administration

La santé en entreprise, allègrement pris d'assaut par les entreprises. Les particuliers, eux, ont recouru de façon plus spontanée aux nombreux services en ligne gratuits de santé24, notamment aux exercices pour résister au stress lié à la pandémie ou à la consultation psychologique et psychiatrique. En plus des offres axées sur des situations difficiles, santé24 a maintenu les consultations téléphoniques existantes, dont celles portant sur les médicaments, la nutrition ou les maux de tête.

Après une phase de test d'un an impliquant près de 2 000 personnes assurées, l'appareil de télé-médecine TytoHome a été proposé à la vente en début d'année. Les personnes assurées adeptes du numérique ont très vite compris qu'il s'agissait d'un investissement rentable dès le premier déplacement en cabinet médical évité. SWICA est convaincue que tous les ménages suisses posséderont à terme un appareil de ce type dans leur armoire à pharmacie, comme c'est déjà le cas dans les pays plus à la pointe en télé-médecine. À l'instar d'autres domaines où SWICA fait figure de pionnière, la persévérance devrait là aussi porter ses fruits.

Les personnes assurées qui ont utilisé les services de télé-médecine se sont montrées extrêmement satisfaites de ces derniers. Malgré la forte sollicitation du service durant la crise sanitaire, le taux de satisfaction concernant santé24 a tutoyé les sommets en atteignant 93%. La disponibilité continue de l'équipe de santé24 et son autorisation d'exercer qui lui permet d'établir des ordonnances médicales avec possibilité de retrait des médicaments dans une pharmacie au choix ont été très appréciées.

Les clientes et clients ont également décerné les meilleures notes à SWICA en matière de satisfaction et d'image. Nous sommes très fiers de ces résultats et de notre personnel, grâce à qui ils ont été obtenus. La clientèle met la barre haut. C'est pour répondre à ses attentes élevées que SWICA identifie continuellement les potentiels d'amélioration et procède à des adaptations à tous les échelons. Le fait que le portail clientèle en ligne mySWICA et le coach santé numérique BENEVITA nouvelle version aient tous deux été récompensés aux Best of SWISS Apps 2021 nous a doublement réjoui.

Alors que les services numériques sont la norme dans le secteur Particuliers, ils sont moins répandus dans celui des entreprises en ce qui concerne les assurances. Avec SWICA INTEGRA, il a ainsi été mis sur pied une solution d'assurance en ligne rapide, simple et économique, spécialement orientée vers les besoins des personnes indépendantes et des petites entreprises. Elle a rencontré un vif succès.

«Durant cette année difficile, SWICA a été disponible jour et nuit pour sa clientèle, que ce soit en ligne ou par téléphone.»

Dr Reto Dahinden
CEO

SWICA se penche depuis des années et avec beaucoup d'intérêt sur les soins intégrés, un sujet appelé à prendre encore plus d'importance. Nous sommes en effet persuadés qu'une «initiative pour un frein aux coûts» ou des objectifs de coûts ne constituent pas la solution pour réduire les coûts, mais que la clé du succès réside dans les soins intégrés. Ils s'avèrent plus efficaces et moins coûteux que lorsque les soins sont peu, voire pas du tout coordonnés, comme l'attestent les programmes de Disease Management ou de «Chronic Care Management». À noter: la réduction des coûts est le résultat et non le but des soins intégrés. Ils misent sur une qualité de soins élevée et reposent principalement sur une collaboration basée sur la confiance entre patientèle et fournisseurs de prestations. Les soins intégrés doivent être promus et développés par les acteurs concernés et non être imposés via une approche descendante. Il convient de garder ce principe à l'esprit dans la perspective de la réglementation par laquelle le Conseil fédéral souhaite renforcer les soins intégrés dans le cadre du deuxième volet de mesures visant à maîtriser les coûts.

Nous remercions les collaboratrices et collaborateurs, les clientes et les clients ainsi que les partenaires avec qui nous sommes venus à bout de cette année pleine de défis.



Dr Carlo Conti
Président du conseil
d'administration



Dr Reto Dahinden
CEO

SWICA en chiffres.

Effectif total des assurés

1 533 605

851 235 assurés LAMal
28 057 entreprises clientes

Résultat annuel consolidé

CHF

85,5

mio

Recettes de primes



Primes encaissées de CHF 5,1 mia pour des coûts pris en charge de CHF 4,4 mia

Assurés LAMal avec un modèle d'assurance alternatif



86%

Ratio combiné groupe SWICA

99,5

pour cent

Ratio combiné LAMal

101,5

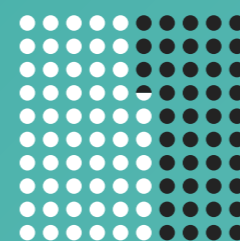
pour cent

Assurés LAMal ayant contracté une assurance complémentaire au moins



79%

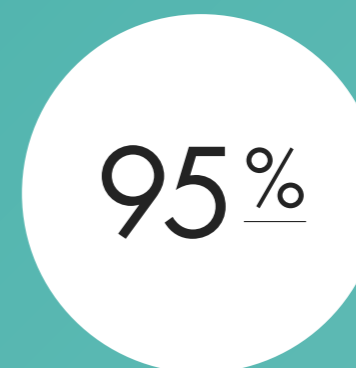
Collaborateurs/trices



2 055

1 161 femmes
894 hommes

Part des coûts de gestion LAMal



de prestations d'assurance et de résultat technique d'assurance

5%

de coûts de gestion

Principaux indicateurs en bref

Montants en milliers de francs

COMPTES DE RÉSULTAT	2021	2020	Variation	en %
Recettes de primes	5 115 207	4 966 815	148 392	3,0
Prestations d'assurance nettes	4 361 434	4 216 452	144 982	3,4
Produit des placements de capitaux net	201 451	155 237	46 214	29,8
Résultat annuel consolidé	85 530	137 872	-52 342	-38,0

BILAN	31.12.2021	31.12.2020	Variation	en %
Somme du bilan	5 019 036	4 647 668	371 368	8,0
Placements	4 282 148	3 996 407	285 741	7,1
Provisions	3 083 310	2 904 250	179 060	6,2
Réserves/fonds propres	1 179 838	1 101 902	77 936	7,1

STATISTIQUES	2021	2020	Variation	en %
Nombre d'assurés	1 533 605	1 529 128	4 477	0,3
Nombre de collaborateurs (ETP)	1 803	1 725	78	4,5

Temps forts.

Cette année encore a été marquée par la pandémie de COVID-19. Les activités et rencontres ont majoritairement eu lieu en ligne, sans toutefois porter atteinte aux nouveaux partenariats.



JANVIER

Examens à réaliser soi-même avec l'appareil de télémédecine TytoHome

Après une phase pilote d'une année, l'appareil de télémédecine innovant TytoHome a été proposé à la vente à toutes les personnes assurées en janvier 2021. Grâce à TytoHome, les clientes et clients peuvent procéder eux-mêmes à des examens médicaux où et quand ils veulent, puis transmettre les résultats à santé24 pour un diagnostic professionnel et des conseils thérapeutiques. SWICA dispose des droits exclusifs sur l'appareil en Suisse.



FÉVRIER

Coronavirus: collecte organisée au sein du personnel SWICA

Début 2021, SWICA a appelé ses collaboratrices et collaborateurs à renoncer au remboursement de leurs frais. Au total, 50 000 francs ont été récoltés, un montant doublé par SWICA, porté ainsi à 100 000 francs. Tout l'argent recueilli est allé à trois organisations caritatives certifiées ZEW0: la Croix-Rouge suisse, l'EPER et Caritas Suisse en faveur de programmes d'aide locaux liés au coronavirus.



MARS

Très haut niveau de satisfaction envers santé24

Une nouvelle enquête de satisfaction a été menée au printemps 2021 par santé24 auprès de la clientèle de SWICA ayant eu recours à une prestation de télémédecine. Elle a porté sur le type de traitement, la clarté des explications, l'amabilité des personnes au bout du fil et sur les délais d'attente lors d'appels ou de rappels. Malgré la forte sollicitation du service durant la crise sanitaire, le taux de satisfaction a tutoyé les sommets en atteignant 93%.



AVRIL

SWICA renforce son orientation clientèle

Tous les trois à cinq ans, SWICA procède à une analyse approfondie de sa stratégie, la dernière s'est déroulée en 2020. Les enseignements du dernier programme de développement stratégique ont mené à diverses adaptations de l'organisation structurelle visant à mettre encore davantage la clientèle au cœur de notre action. Elles ont été mises en œuvre, le 1^{er} janvier 2021, au sein de la direction générale et, le 1^{er} avril 2021, dans les huit directions régionales.



AVRIL

Mise à jour du portail clientèle mySWICA

En avril 2021, SWICA a mis en ligne une nouvelle version du portail clientèle mySWICA. Il s'agissait surtout d'améliorer la convivialité et la visibilité. Elle permet une inscription simplifiée, une navigation optimisée et une transmission accélérée des documents. La numérisation est également plus performante.



AVRIL

Coup d'envoi de SWICA INTEGRA

Dans le secteur en pleine croissance des très petites entreprises comptant une à cinq personnes salariées, il n'existait jusqu'ici qu'un petit nombre d'assurances à conclure en ligne, via une plateforme. Par le biais de SWICA INTEGRA, SWICA propose depuis avril 2021 une solution simple et économique qui couvre les risques de maladie et d'accident des propriétaires de PME, de leur famille et de leur personnel.



MAI

Deux nouveaux membres du conseil d'administration

Le 29 mai 2021, l'assemblée des délégués de SWICA Organisation de santé a élu Caroline Thoma et Stefan Loacker nouveaux membres du conseil d'administration. Ils succèdent à Hans-Jürg Bernet et à Hans-Ulrich Vollenweider, membres de longue date.



JUIN

En tête des enquêtes de satisfaction clientèle

SWICA fait toujours la course en tête en matière de satisfaction et d'image dans le comparatif AmPuls «Suivi de l'assurance-maladie» de douze assurances-maladie. Elle s'est également classée numéro un dans le sondage de Comparis qui regroupe 29 assurances-maladie. En octobre, l'enquête de Bon à savoir a révélé que 70,5% des personnes assurées chez SWICA étaient «très satisfaites».



JUILLET

SWICA s'engage pour les mères allaitantes

SWICA a sponsorisé une fois de plus la campagne de sensibilisation à l'allaitement qui s'est déroulée de mai à début juillet 2021 en Suisse alémanique. La campagne 2021 a été axée sur les mères actives. La devise «Maman a des super pouvoirs!» entendait sensibiliser les mamans qui allaitent, mais aussi leurs employeurs.



AOÛT

Négociation de nouvelles conventions avec les hôpitaux

Évolution des besoins de la clientèle, pression croissante des coûts et exigences plus strictes de la FINMA, l'autorité de surveillance, nécessitent de nouvelles conventions des assureurs complémentaires avec les hôpitaux. En août 2021, SWICA a commencé à renégocier une première tranche des conventions pour les personnes assurées en divisions privée et demi-privée. Les nouvelles conventions ont pour but d'augmenter la transparence et la clarté des prestations facturées en divisions privée et demi-privée.



AOÛT

santé24: autorisation pour dix ans

La direction de la santé du canton de Zurich a octroyé à santé24 l'autorisation définitive de pratique pour ses prestations étendues de télémédecine. L'autorisation est valable pour les dix prochaines années. santé24 reste la seule institution de télémédecine à disposer d'une autorisation d'exercer dans le canton de Zurich.



SEPTEMBRE

SWICA et le WWF concluent un partenariat

SWICA a pour ambition de se développer systématiquement pour devenir une organisation durable qui contribue à atteindre les 17 objectifs de développement durable (ODD). Le partenariat conclu avec le WWF Suisse doit faire avancer les ODD liés à l'écologie au cours des années à venir. La première activité de SWICA a consisté à apporter son soutien aux courses du WWF. En outre, une analyse de matérialité est menée afin de réduire l'empreinte écologique de l'entreprise.



SEPTEMBRE

SWICA soutient Pink Ribbon Suisse

En 2021 également, SWICA a soutenu la Pink Ribbon Charity Walk. En raison de la pandémie, celle-ci s'est déroulée de façon virtuelle pour la deuxième année consécutive. L'objectif était de témoigner sa solidarité aux personnes atteintes d'un cancer du sein. 75 000 francs ont été reversés à la Ligue zurichoise contre le cancer et seront utilisés à des fins de prévention et de soutien des malades.



SEPTEMBRE

Siège principal: le démantèlement a commencé

Le 21 septembre 2021, Reto Dahinden, CEO, a donné le premier coup de pelleuse au n° 37 de la Römerstrasse/n° 1 de la St. Georgenstrasse à Winterthour. Le démantèlement de l'ancien bâtiment, qui cèdera sa place au nouvel édifice, a donc commencé. La première pierre de ce dernier sera posée ce printemps. Le bâtiment devrait être opérationnel à l'automne 2023.



OCTOBRE

Partenariat avec Athletes Network

En octobre dernier, SWICA a conclu un partenariat avec Athletes Network, qui compte parmi ses membres fondateurs Beni Huggel, ancien footballeur suisse de l'année. Cette organisation aide les anciens sportifs et sportives de haut niveau à gérer leur après-carrière. Les anciens athlètes ont démontré qu'ils étaient prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes, une exigence essentielle de SWICA à l'égard de ses collaboratrices et collaborateurs.



OCTOBRE

Joy Müller rejoint le comité de direction de SWICA

Le 1^{er} octobre 2021, Joy Müller a repris la direction du département Marché. La nouvelle responsable du département Marché de SWICA est une experte en assurances qui fait preuve d'innovation et qui jouit d'une longue et vaste expérience de direction. Joy Müller a repris le poste de Walter Lutz. Ce dernier a dû quitter ses fonctions en août dernier pour des raisons de santé avant sa retraite déjà prévue depuis un certain temps.



NOVEMBRE

Deux apps SWICA primées à la fois

Lors de la remise des prix du concours Best of Swiss Apps 2021 du 3 novembre 2021, deux apps SWICA sont montées en même temps sur le podium. BENEVITA, le coach santé numérique, a remporté l'or dans la catégorie UX & Usability et mySWICA, le portail clientèle en ligne de SWICA, l'argent face aux concurrents du Master of Swiss Apps.



NOVEMBRE

Célébration: les bâtiments de la Lokstadt sont debout

L'érection des bâtiments Elefant, Bigboy et Tender dans le nouveau quartier Lokstadt de Winterthour a été célébrée le 2 novembre 2021. L'Elefant, construit exclusivement en bois, fait partie du premier site 2 000 watts de Winterthour, permettant d'économiser de l'énergie grise lors de la construction, mais aussi d'émettre peu de CO₂ durant l'exploitation. Les collaboratrices et collaborateurs de la DR de Winterthour et une partie du personnel de la DG devraient pouvoir y travailler à partir de 2023.



NOVEMBRE

SWICA sponsor de la Journée du digital 2021 à Winterthour


La Journée suisse du digital a eu lieu le 10 novembre 2021. La ville de Winterthour y a aussi participé, comme l'an passé. À nouveau sponsor de l'événement, SWICA s'est positionnée dans le hall de la gare, où elle a tenu un stand, comme une entreprise numérique et innovante.



DÉCEMBRE


855 000 personnes pour l'assurance de base à l'orée de la nouvelle année

SWICA a démarré l'année 2022 avec une croissance robuste de sa clientèle pour l'assurance de base. Les hausses de primes modérées, voire les réductions de primes au 1^{er} janvier, ont entraîné des changements d'assurance inférieurs à la moyenne. SWICA dénombre toujours une proportion importante de clientes et clients de longue date très attachés à la diversité de son offre de modèles d'assurance alternatifs.

A portrait of Dr. Carlo Conti, an older man with grey hair and a goatee, wearing glasses, a white shirt, and a dark blue blazer. He is holding a tablet in his left hand and looking towards the camera with a slight smile.

«La numérisation est fondamentale et notre ambition est de permettre une utilisation aussi simple que possible à notre clientèle.»

Dr Carlo Conti
PCA SWICA

A portrait of Beni Huggel, a younger man with short brown hair and glasses, wearing a dark blue button-down shirt and a grey blazer. He is sitting and smiling at the camera.

«L'endurance, la volonté et la capacité à se projeter sont des qualités essentielles, gages de succès, dans le sport comme dans la vie professionnelle. L'enjeu est justement de réussir la reconversion avec Athletes Network.»

Beni Huggel
Partenaire SWICA

Philosophie de SWICA: la personne et sa santé au centre.

Bien plus qu'un simple assureur, nous sommes une organisation de santé. Nous offrons une large couverture d'assurance et visons à ce que nos clientes et clients gardent la forme, recouvrent la santé ou parviennent à bien vivre avec une capacité limitée.

SWICA assure les particuliers et les entreprises

SWICA compte au nombre des leaders de l'assurance-maladie et de l'assurance-accidents en Suisse. Elle prend largement en charge les frais de guérison et de perte de gain en cas d'atteinte à la santé. En matière d'assurance de base, les particuliers ont le choix entre le modèle standard défini par la loi et des solutions alternatives, ainsi qu'entre divers types de franchise. Des assurances complémentaires répondant aux besoins peuvent être ajoutées à l'assurance

de base. Dans les assurances hospitalisation aussi, le choix existe entre des variantes de couvertures adaptées aux situations de vie. Les entreprises clientes de SWICA peuvent conclure des assurances indemnités journalières, des assurances-accidents ainsi qu'une assurance collective des frais de guérison. Toutes les offres et prestations proposées ont en commun la ferme volonté de SWICA de rechercher des solutions et de fournir des services d'une qualité supérieure à la moyenne.

Rester en bonne santé: nous y incitons

En tant qu'organisation de santé, SWICA place l'individu et non la maladie ou l'accident au centre de ses préoccupations. Notre but est de promouvoir la santé de nos clientes et de nos clients, cela parce que la santé passe avant tout. Les primes baissent à mesure que les personnes assurées se montrent responsables. Nous les incitons à veiller à leur forme physique, à l'équilibre de leur alimentation et aux moments de détente. Tous des objectifs soutenus par des contributions substantielles de nos assurances complémentaires.

Pionnière dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention, SWICA propose avec l'enseigne BENEVITA une application avec un système de bonus basé sur des défis en rapport avec l'activité physique, l'alimentation et la détente. Une fois relevés, ils donnent droit à des récompenses sous forme de remises sur les primes des assurances complémentaires COMPLETEA TOP et HOSPITA, ou d'offres visant la promotion de la santé.

Afin d'inciter les collaboratrices et collaborateurs de nos entreprises clientes à une meilleure maîtrise de leur santé, nous procurons à ces dernières aide et conseils sur deux plans: l'introduction ou l'optimisation d'une gestion de la santé (GSE) en leur sein ainsi que la planification et la mise en œuvre de mesures efficaces de promotion de la santé sur le lieu de travail. Par ailleurs, SWICA propose aux entreprises des contrats collectifs permettant à leurs collaboratrices et collaborateurs, au niveau de leur assurance-maladie privée, de bénéficier, à des conditions avantageuses, du vaste éventail de produits SWICA.

Enfin, SWICA exerce aussi une action préventive et de soutien via l'offre de télémédecine de santé24. Ses médecins et autres thérapeutes dispensent des conseils 24 heures sur 24, notamment en matière de check-up. Ces derniers peuvent être effectués dans les centres de santé Medbase ou les cabinets partenaires de SWICA.

Recouvrer la santé: nous y concourons

Les personnes assurées malades ou accidentées peuvent faire appel à la médecine aussi bien classique que complémentaire. En effet, la philosophie de SWICA a toujours prôné la combinaison de ces deux approches thérapeutiques. Qui est appelé à subir des examens ou interventions à caractère médical doit pouvoir compter sur le fait que le traitement consistera en une prise en charge globale s'inscrivant dans la durée. SWICA est convaincue que les traitements gagnent en qualité lorsque les thérapies prescrites sont coordonnées. L'expérience montre également que cette mesure évite des coûts inutiles (par exemple des examens en double).

Grâce à l'application BENECURA, les personnes assurées peuvent saisir leurs troubles de santé dans un SymptomCheck numérique et recevoir des recommandations sur les dispositions à prendre. L'appareil de télémédecine TytoHome leur permet aussi de procéder elles-mêmes à certains examens, n'importe quand et partout. Si cette procédure débouche sur une conversation téléphonique avec santé24, un diagnostic professionnel et des recommandations de traitement peuvent être communiqués.

Avec santé24, SWICA dispose depuis 2019 d'un centre de télémédecine propre au bénéfice d'une autorisation de pratique. Cette reconnaissance permet à ses médecins d'assurer, outre des conseils téléphoniques, des prestations médicales plus étendues s'il s'agit d'un diagnostic susceptible d'être posé par télémédecine. Les médecins peuvent notamment prescrire des médicaments, délivrer un certificat d'incapacité de travail ou ordonner des analyses de laboratoire et des thérapies.

Les centres de santé Medbase et les cabinets partenaires constituent un pilier important, du point de vue qualitatif aussi, de l'offre globale de SWICA. Ils garantissent à notre clientèle l'accès à un réseau de médecins et thérapeutes qualifiés. Ces centres et cabinets situés au cœur des villes collaborent étroitement avec des médecins de famille et des spécialistes. Les membres du personnel malades ou accidentés des entreprises clientes de SWICA sont suivis de près par un Care Manager jusqu'à leur guérison et leur retour au poste de travail.

Qualité de vie et limites physiques ne sont pas contradictoires

Parfois, les maladies et les accidents entraînent des séquelles irréversibles. Chez ces personnes assurées en particulier, la préoccupation de garder la santé est un objectif de vie. SWICA leur prodigue les conseils nécessaires et les accompagne dans leur parcours médical pour qu'elles puissent conserver un maximum d'autonomie, notamment grâce aux programmes de soins intégrés proposés. SWICA exploite les atouts spécifiques de la télémédecine, des programmes de coaching en ligne, des pharmacies, des médecins de famille et des spécialistes afin d'assurer un suivi professionnel le plus léger possible. Dans le cas des

malades chroniques nécessitant une prise en charge médicale régulière, le soutien parfaitement adapté à leur situation offert par SWICA est d'autant plus important. Ici, SWICA mise toujours plus sur une approche hybride associant judicieusement des entretiens réguliers avec des thérapeutes et le recours à une application spécifique.

Nous créons des conditions propices à la solidarité

En incitant à des comportements responsables, en favorisant la guérison des personnes assurées malades ou accidentées et en aidant les personnes confrontées à des limites à bénéficier de la meilleure qualité de vie possible, SWICA contribue à la solidarité entre personnes malades et bien portantes, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes. Dans la gestion de notre entreprise, nous visons la pérennité et la stabilité financière. Notre action est axée sur l'efficacité et l'efficience. Aussi, SWICA réduit au maximum ses coûts administratifs. Elle gère ses placements de capitaux de manière responsable, consent les investissements propres à lui permettre de continuer à s'améliorer, noue des coopérations utiles, numérise au maximum les opérations ne nécessitant pas d'intervention manuelle et, enfin, développe systématiquement le savoir-faire et les compétences de son personnel. De la sorte, SWICA contribue au succès du système suisse de santé et à la maîtrise de la croissance des coûts afin que la charge que représentent les primes n'augmente pas.

Collaborateurs.

Durant l'année sous revue, SWICA a pris de nombreuses mesures faisant de l'entreprise un employeur attrayant, car seul un personnel extrêmement motivé permet de viser la première place en termes de satisfaction clientèle et d'image.

Depuis des années, les meilleures notes sont attribuées à SWICA dans diverses enquêtes d'image et de satisfaction. Sans collaboratrices et collaborateurs heureux au travail, compétents et engagés, ce pari serait impossible. Pour que cela perdure, une nouvelle enquête de satisfaction du personnel a eu lieu en septembre 2021. Comme le personnel avait déjà participé à plusieurs sondages durant la pandémie, le questionnaire icommit s'est limité à quelques thèmes principaux. Dont le «nouveau monde du travail».

Le télétravail, une pratique incontournable

Durant la pandémie, le télétravail est devenu une évidence. Lors de l'enquête, 95% des collaboratrices et des collaborateurs ont indiqué souhaiter continuer à le pratiquer partiellement à l'avenir; la solution la plus plébiscitée prévoit un taux de télétravail autour de 50%.

L'analyse du stress au travail révèle un lien émotionnel fort

Le stress professionnel a aussi été analysé en 2021. Le Job Stress Index, qui reflète le rapport entre les contraintes et les ressources, s'est établi à 48,9 points, soit 1,1 point de moins que la moyenne nationale. À noter que 87% des collaboratrices et des collaborateurs font état d'un lien émotionnel avec SWICA, ce qui est un excellent résultat.

De nombreuses mesures liées au COVID-19

Toutes les mesures mises en œuvre durant la deuxième année sous pandémie visaient à protéger les collaboratrices et collaborateurs du coronavirus et à leur offrir un environnement de travail optimal en dépit des restrictions. Pour accueillir au mieux les nouveaux entrants en période de télétravail, une documentation sur l'intégration virtuelle a été créée. Les RH ont également mis à disposition des outils pour un management

à distance réussi. L'ensemble des vaccinations ont pu être effectuées durant le temps de travail et il était possible de retirer des masques gratuitement. Toutes les personnes salariées ont par ailleurs été invitées à se soumettre à un test PCR salivaire deux fois par semaine et à le faire analyser par un laboratoire externe. Elles ont bien sûr également eu accès au vaste éventail de services de santé²⁴ liés au COVID-19.

Promotion ciblée des collaboratrices et collaborateurs

Durant l'année de référence, le recrutement de personnel spécialisé est resté difficile. C'est pourquoi les collaboratrices et les collaborateurs sont promus de manière ciblée. Début octobre 2021, un nouveau règlement Formation et perfectionnement a par conséquent été introduit. Il consacre un nouvel élargissement notable du soutien fourni par SWICA tant sur le plan temporel que financier. Un nouveau programme de gestion des talents a par ailleurs vu le jour. Il a pour objet de garantir la promotion des talents internes à tous les niveaux hiérarchiques. Le partenariat avec Athletes Network s'inscrit également dans cette démarche. Grâce à ce nouveau partenariat, d'anciens athlètes de haut niveau ont la possibilité d'embrasser une nouvelle carrière chez SWICA. Ils font généralement preuve d'un grand engagement, de résilience, d'ambition et d'esprit d'équipe. De tels collaborateurs et collaboratrices sont particulièrement bienvenus chez SWICA.

Nouveau règlement de prévoyance et nouvelle CCT

Le règlement de prévoyance et la convention collective de travail ont été remaniés durant l'année sous revue. Le premier a vu l'intégration de nouvelles dispositions légales. Dans le second document, des améliorations ont été réalisées sur différents points. Ils entrent respectivement en vigueur le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril 2022.

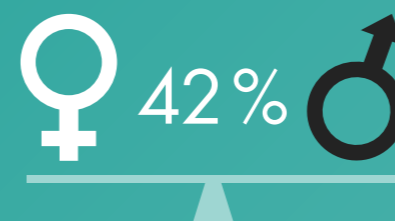
Quatre semaines de congé paternité

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les pères employés chez SWICA bénéficient d'un congé paternité payé de quatre semaines à la naissance de leur enfant. En passant de deux à quatre semaines de congé paternité, SWICA souligne son attractivité en tant qu'employeur dans le cadre de la compatibilité entre vie professionnelle et privée.

Des équipes panachées

SWICA, l'un des leaders de la formation des apprentis, offre une place d'apprentissage à plus de 50 jeunes. Au terme de leur formation, la plupart d'entre eux restent au service de l'entreprise. Le personnel de longue date, de même que les nouveaux membres âgés de plus de 50 ans sont très appréciés, car SWICA croit à la plus-value des équipes panachées. Aussi, l'entreprise soutient la start-up de Winterthour 50plus-Jobs.ch en proposant sur sa plateforme en ligne des emplois à l'intention des cinquantenaires et plus.

Part des femmes parmi les cadres



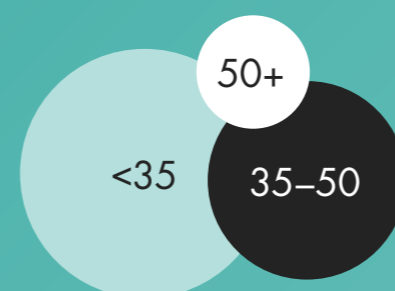
L'égalité des salaires et des chances entre femmes et hommes relève de l'évidence pour SWICA.

Une formation d'avenir



À l'issue de leur formation, 89% des apprentis aspirent à rester chez SWICA et peuvent le faire.

Mix entre les générations



SWICA croit à la plus-value qu'assurent des équipes variées et propose donc un bon mix entre les différents groupes d'âge.

575 francs pour la formation continue externe



SWICA investit dans la formation continue externe 575 francs par an et poste à plein temps.

80% de reprise du travail



À l'issue d'un congé maternité, la plupart des collaboratrices reprennent leur travail chez SWICA.

Congés parentaux



Paiement de l'intégralité du salaire durant les 16 semaines du congé maternité et les quatre semaines du congé paternité.

21% de collaborateurs âgés de plus de 50 ans



Une longue expérience est valorisée chez SWICA.

210 formations continues



Le mot compétence s'écrit en lettres capitales. Les différentes formations continues apportent le savoir-faire dans le domaine social et de l'assurance-maladie: 80 modules de formation spécialisée, 20 segments de formation des cadres et 110 e-learning.

34% de collaboratrices et collaborateurs à temps partiel




Plus d'un tiers des membres du personnel SWICA travaille à temps partiel, notamment pour mieux concilier famille et profession.



«L'objectif du partenariat entre SWICA et le WWF est d'aborder la santé dans sa globalité et de montrer que ce qui est bon pour la santé l'est souvent aussi pour la nature.»

Thomas Vellacott
CEO WWF Suisse



«Il est très clair que nos collaboratrices et collaborateurs sont la clé du succès durable de SWICA. Grâce à eux, tout s'est bien passé en 2021, malgré la pandémie.»

Dr Reto Dahinden
CEO SWICA

Corporate Governance et durabilité.

SWICA se caractérise par une gouvernance d'entreprise axée sur la pérennité et la sauvegarde des intérêts de sa clientèle. Toute personne ayant contracté une assurance de base auprès de SWICA devient aussi membre de l'association SWICA Organisation de santé.

Les délégués de l'association SWICA se retrouvent une fois l'an pour leur assemblée. La tâche principale de cet organe est d'élire pour trois ans un groupe de membres du comité de l'association, ce dernier se confondant avec le conseil d'administration de SWICA. Dès leur élection, les membres du comité deviennent les membres désignés du conseil d'administration des sociétés du groupe SWICA.

Le conseil d'administration est compétent pour traiter de toutes les affaires non attribuées à l'assemblée des délégués en vertu de la loi ou des statuts. Ainsi, il lui appartient d'arrêter la stratégie du groupe et de veiller à ce que les lignes directrices financières de l'entreprise et les principes en

matière de gouvernance soient respectés. SWICA se réfère au Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise dont la mise en œuvre a requis la définition de principes de gouvernance ainsi que le développement de structures et de processus (notamment en matière de gestion de la compliance, gestion des risques, système de contrôle interne). Les tâches et devoirs du conseil d'administration et du comité de direction sont définis par le règlement d'organisation et de gestion. Le CEO est tenu de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport complet sur toutes les affaires d'importance. Les quatre comités permanents ci-après préparent les décisions du conseil d'administration.

Comité Stratégie et développement du marché (SDM)

Le comité Stratégie et développement du marché suit l'évolution de ce dernier et pilote la stratégie globale. Il évalue les projets, participations et coopérations d'importance primordiale pour le développement stratégique futur. En outre, le SDM contrôle que les activités du comité de direction soient conformes avec la stratégie d'entreprise et débat à propos du développement de cette dernière. Ses appréciations et recommandations sont soumises au conseil d'administration qui arrête les décisions stratégiques. Le SDM se compose d'Adrian Bult (présidence), ainsi que de Carlo Conti (président du CA) et Ruth Fleisch-Silvestri (vice-présidente du CA).

Comité de contrôle de gestion, de placement et d'assurance (CCGPA)

Ce comité surveille la tenue de la comptabilité, la gestion des placements et les lignes directrices en matière d'assurance. Ces dernières englobent la gestion du risque, y compris le système de contrôle interne (SCI), le domaine Legal & Compliance ainsi que la révision interne et externe. Ce comité est formé de Martin Frei (présidence), de Martin Wenk et de Stefan Loacker. Le responsable de la révision interne et le Chief Compliance Officer sont en outre des participants permanents. Le Chief Risk Officer est impliqué dans chaque séance selon les thématiques abordées.

Comité nominations et rémunérations (CNR)

Le CNR prépare à l'intention du conseil d'administration les dossiers relatifs à la nomination de membres du conseil d'administration, du CEO et de membres

du comité de direction. Sur proposition du CEO, il nomme les directrices et directeurs régionaux, la ou le secrétaire général, la ou le responsable des ressources humaines ainsi que, sur proposition du CCGPA, la ou le Chief Risk Officer, la ou le Chief Compliance Officer, la ou le responsable de la révision interne et l'actuaire responsable. En outre, le CNR est chargé de procéder à une première analyse des dossiers de politique du personnel, cela à l'intention du conseil d'administration. Chaque année, il soumet à ce dernier une proposition concernant les honoraires à verser à ses membres et la rémunération des membres du comité de direction. Siègent dans ce comité Carlo Conti (présidence, président du CA), Casimir Platzer et Martin Frei.

Comité de gestion des prestations assurées (CGP)

Le comité de gestion des prestations assurées suit ce domaine sous les angles tant de l'évolution des coûts que de l'organisation des prestations, cela en se focalisant sur les conditions-cadres stratégiques. Dans ce contexte, il prend en considération les répercussions des évolutions observées sur le marché des fournisseurs de prestations ainsi qu'au niveau des développements politiques et juridiques en la matière. Les prestations de l'assurance-maladie étant fortement tributaires des influences politiques, le CGP assure la gestion des affaires publiques. Siègent au sein du comité CGP Ruth Fleisch-Silvestri (présidence, vice-présidente du CA), Carlo Conti (président du CA), Caroline Thoma et Stefan Loacker.

Révision interne

Les contrôles portant sur la gestion du risque, effectués par la révision interne, visent à améliorer les processus de gestion et à créer une plus-value. Placée sous l'autorité du

CCGPA, la révision interne assure une information indépendante du conseil d'administration.

Actuaire responsable

SWICA a délégué à une personne extérieure la fonction d'actuaire responsable. La personne en charge de cette mission est Sabine Betz, collaboratrice d'Ernst & Young AG à Zurich. Les tâches de l'actuaire responsable sont définies par l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers applicable aux compagnies d'assurance privées. Parmi celles-ci figurent l'appréciation de la situation financière actuelle de l'entreprise et le signalement des évolutions actuarielles susceptibles de l'influencer.

Système de contrôle interne (SCI)

SWICA dispose d'un SCI qui satisfait en permanence aux exigences du droit matériel et du droit de la surveillance. Il fait l'objet d'une supervision continue. Au travers de cet organisme, SWICA vise à coordonner systématiquement à l'échelle du groupe les contrôles internes existants et à en consigner les résultats par écrit.

Code de conduite

Le Code de conduite a été élaboré afin de sensibiliser toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs aux normes légales auxquelles ils sont soumis et de les enjoindre à faire montre d'éthique et de transparence. Il doit également servir de repère sûr dans les décisions à prendre et activités à mener au quotidien, cela afin de promouvoir la confiance placée en SWICA et de protéger sa bonne réputation. SWICA dispose d'un service Codex indépendant appelé à recueillir le signalement d'éventuelles irrégularités.

Modifications au sein du conseil d'administration et du comité de direction

Hans-Ulrich Vollenweider a quitté le conseil d'administration, Caroline Thoma et Stefan Loacker ont été nouvellement élus en son sein. Au comité de direction, Joy Müller a remplacé Walter Lutz en tant que responsable Marché.

Rémunération des membres du conseil d'administration et du comité de direction

Le total des honoraires versés aux membres du conseil d'administration a atteint globalement 973 361 francs. Son président a reçu la somme la plus importante, soit 196 500 francs. Les rémunérations en espèces des membres du comité de direction ont atteint globalement 2 483 397 francs, y compris les parts variables. Les cotisations de prévoyance des membres du comité de direction représentent 336 883 francs. La rémunération en espèces la plus élevée, éléments variables compris, soit 602 100 francs auxquels s'ajoutent 88 065 francs de cotisations de prévoyance, est allée au CEO. Les honoraires touchés par les collaboratrices et collaborateurs appelés à exercer des mandats pour le compte de SWICA au sein de conseils d'administration d'autres sociétés ont été entièrement reversés à l'entreprise.

La durabilité en tant que valeur première

Dans la gestion de l'entreprise, nous visons sa pérennité et sa stabilité financière, considérant la durabilité comme la condition fondamentale à remplir pour atteindre nos objectifs. Jamais la pure optimisation du profit n'a primé, mais plutôt le principe selon lequel il appartient à SWICA de mener une action résolument axée sur des solutions et

sur l'offre de services d'une qualité supérieure à la moyenne. En tant qu'organisation de santé, SWICA a une responsabilité particulière et contribue à la durabilité dans le cadre de son activité visant à réaliser les 17 objectifs en la matière (objectifs de développement durable, ODD) des Nations Unies. SWICA entend développer son action pérenne en s'appuyant sur ces objectifs.

La santé de la clientèle et du personnel au cœur des préoccupations



Nos clientes et clients disposent de diverses possibilités pour promouvoir la santé individuelle que la plupart d'entre eux ne manquent pas d'exploiter. Ainsi, les clientes et clients en forme qui n'ont pas à solliciter des prestations en raison d'atteintes à leur santé peuvent profiter d'un vaste éventail d'offres à l'impact positif sur leur budget. En font partie les nombreux modèles d'assurance alternatifs, l'utilisation du portail clientèle mySWICA et la participation au système de bonus BENEVITA. S'y ajoute la prise en charge par SWICA, dans le cadre de ses assurances complémentaires, de certaines dépenses engagées annuellement par sa clientèle pour promouvoir et protéger sa santé. Une participation très généreuse comparativement aux autres assurances-maladie.

Pour les clientes et clients devant solliciter sporadiquement, souvent ou durablement des prestations, il existe aussi de multiples offres à la fois utiles et propres à limiter leurs dépenses de santé. Ils peuvent, par exemple, faire usage gratuitement des services de télémédecine de santé24, de l'application BENECURA ou de l'appareil de télémédecine TytoHome. Dans les cas d'atteintes graves, les personnes assurées ont droit à un second avis médical et au

soutien du Care Management. Sont également proposés divers programmes d'accompagnement en cas de maladies chroniques.

Brefs massages, cours de sports, instants de détente à midi ou conseils ergonomiques, l'offre destinée aux collaboratrices et collaborateurs englobe de nombreuses mesures de gestion de la santé en entreprise. Depuis 2009, SWICA a droit au label Friendly Work Space. Les collaboratrices et les collaborateurs ont également accès à un organisme externe de conseils en matière sociale apte à traiter un vaste éventail de questions, notamment d'ordre juridique, et qui œuvre parallèlement aux services traditionnels chargés de cette tâche.

Qualité et efficacité dans le domaine de la santé



Conjointement à ces offres spécifiques à l'intention de sa clientèle, SWICA entreprend en son sein d'autres mesures pour abaisser les coûts de la santé. Parmi celles-ci figurent un contrôle à vaste échelle des factures, une lutte systématique menée contre les fraudes à l'assurance et la tenue de pourparlers ciblés avec les fournisseurs de prestations sur les tarifs, les modèles de collaboration innovants et la fixation d'objectifs qualitatifs.

Selon une étude conjointe réalisée par le cabinet McKinsey et l'EPF de Zurich, publiée en septembre 2021, le système de santé suisse présente un potentiel d'économies de 8,3 milliards de francs si l'on se base sur les chiffres de 2019. Elle révèle aussi que les solutions de santé numériques constituent le principal levier. L'une d'entre elles, à savoir l'appareil de télémédecine TytoHome, incarne la volonté de SWICA d'apporter sa contribution en ce sens.

Engagements en faveur du personnel



Les collaboratrices et les collaborateurs constituent le facteur de succès décisif de SWICA, leur satisfaction conditionnant directement celle de sa clientèle. C'est pourquoi, parallèlement aux enquêtes de satisfaction clientèle, nous sondons aussi régulièrement la satisfaction du personnel, et les résultats sont très bons.

Un congé de maternité payé de 16 semaines et un congé de paternité payé de quatre semaines ont notamment contribué à un degré de satisfaction élevé. L'égalité des chances et des salaires entre hommes et femmes relève de l'évidence. De même, SWICA engage régulièrement des collaborateurs âgés de plus de 50 ans, convaincue de l'intérêt des équipes panachées.

Formation de base et continue complète



SWICA, qui compte parmi les leaders de la formation des apprentis, offre une place d'apprentissage à plus de 50 jeunes. Une riche palette de cours permet au personnel de continuer à se former également après l'entrée en service. SWICA contribue largement aux frais de formation.

Premier bilan GES effectué



Au cours de l'exercice, SWICA a mesuré, en collaboration avec la fondation MyClimate, son empreinte CO₂ selon le Protocole des GES; il s'agit de la norme la plus importante et la plus répandue en matière de mesure des émissions de gaz à effet de serre au niveau des entreprises. SWICA a émis 3 832 tonnes

d'équivalents CO₂ en 2021, dont 85 % ont été causés par des émissions indirectes. La bonne nouvelle: depuis 2021, SWICA n'utilise que du courant vert, ce qui a mené à une réduction claire de ses émissions. Elle prévoit d'autres mesures de réduction pour 2022 afin que son empreinte écologique continue de baisser.

Stratégie de placement durable



Le principe de la durabilité est ancré dans le règlement de placement en tant que volet de la stratégie applicable en la matière. Il découle des directives de la SVVK-ASIR. La durabilité sera au cœur de l'élaboration de la stratégie de placement 2022.

Stratégie immobilière avec un objectif de réduction des émissions de CO₂



Investisseur immobilier majeur, SWICA veille à l'examen systématique de mesures destinées à limiter les émissions de CO₂. Dans les nouveaux bâtiments, on s'attache non seulement à économiser de l'énergie grise lors de la construction, mais aussi à une exploitation pauvre en CO₂. SWICA investit dans le premier site à 2 000 watts de Winterthour situé dans le quartier de Lokstadt. Concernant le nouveau siège principal de SWICA, la neutralité carbone devrait pratiquement être atteinte.

Stratégie en matière d'emploi



Tous les sites SWICA sont très bien desservis par les transports publics. Pour le choix de l'implantation, la durabilité des bâtiments est toujours prise en compte. Deux constructions en cours pour

les collaborateurs de Winterthour seront d'ailleurs à la pointe dans ce domaine. L'une d'elles appelée Elefant fait partie du site à 2 000 watts de Lokstadt. Le mobilier est majoritairement fabriqué en Suisse. Et lorsque celui-ci doit être remplacé, l'ancien matériel est vendu à bas prix au personnel. Tous les sites ayant fait l'objet de transformations ou construits à neuf sont systématiquement dotés d'une station de recyclage. L'impression d'informations sur papier est évitée au maximum, mais si elle s'impose, elle a lieu exclusivement en Suisse.

Sponsoring dans le domaine de la santé et à l'échelon local



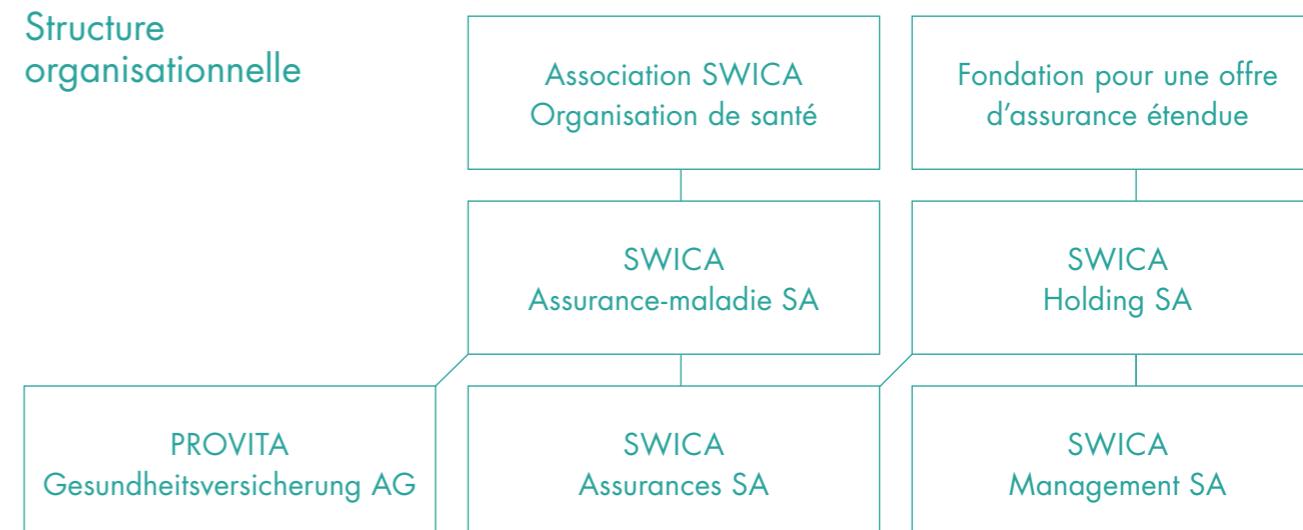
SWICA pratique également le sponsoring, mais à petite échelle. Parmi ses engagements de longue date figurent la campagne pour l'allaitement et la Pink Ribbon Charity Walk dont les bénéfices vont à la Ligue zurichoise contre le cancer. À Winterthour, lieu du siège principal, SWICA soutient plusieurs initiatives sous la forme d'aides financières relativement limitées. À noter que le sponsoring social de SWICA est toujours en lien étroit avec ses activités-clés.

Plus d'impact grâce aux partenariats



«Ensemble pour une planète en bonne santé», tel est l'appel lancé dans le cadre du partenariat conclu entre SWICA et le WWF Suisse. Il a vu le jour le 1^{er} septembre 2021 et vise à poser le thème de la durabilité comme un enjeu central de la stratégie d'entreprise. SWICA ambitionne de tendre résolument vers une organisation durable et la réalisation des 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Le partenariat conclu avec le WWF Suisse doit faire avancer les ODD liés à l'écologie au cours des années à venir. La première activité de SWICA a consisté à apporter son soutien aux courses du WWF. Par ailleurs, une analyse de matérialité a été menée dans le but de réduire l'empreinte écologique de l'entreprise. SWICA mise également sur les partenariats dans le domaine de la santé. Ces derniers sont fondamentaux en matière de soins intégrés qui reposent principalement sur une collaboration basée sur la confiance entre patientèle et fournisseurs de prestations.

Structure organisationnelle



Conseil d'administration.

	mandat depuis	jusqu'en
Dr Carlo Conti président, docteur en droit	2015	2022
Dr Ruth Fleisch-Silvestri vice-présidente, docteur en médecine	2015	2024
Adrian Bult licencié en économie HSG	2013	2023
Martin Frei économiste HES, expert-comptable diplômé	2013	2023
Casimir Platzer hôtelier diplômé EHL	2015	2022
Martin Wenk licencié en droit	2017	2022
Stefan Loacker licencié en économie HSG, diplôme universitaire en sociologie et économie de l'Université de Vienne	2021 depuis juin 2021	2024
Caroline Thoma Executive MBA HSG en médias et communication	2021 depuis juin 2021	2024
Dr Hans-Ulrich Vollenweider docteur en économie HSG	2013	2021 jusqu'à juin 2021



Dr Carlo Conti



Dr Ruth Fleisch-Silvestri



Adrian Bult



Martin Frei



Casimir Platzer



Martin Wenk



Stefan Loacker



Caroline Thoma

Membres du comité de direction.

	année de naissance	mandat depuis
Dr Reto Dahinden CEO, docteur en économie HSG	1964	2012
Norbert Reisinger responsable département Finances&Controlling, master en économie HSG	1962	1999
Andreas Koller responsable département Product Management&Underwriting, économiste HWV	1972	2006
Daniel Rochat responsable département Prestations&Médecine, EMBA FHO	1971	2014
Fabian Ringwald responsable département Informatique, master en informatique, MBA/EMBA	1979	2020
Dr Joy Müller responsable département Marché, doctorat en ingénierie	1973	2021 depuis octobre 2021
Walter Lutz responsable département Marché, expert en assurances sociales et assurances-maladie	1960	2010 jusqu'en août 2021



Dr Reto Dahinden



Norbert Reisinger



Andreas Koller



Daniel Rochat



Fabian Ringwald



Dr Joy Müller



«Pour moi, SWICA désigne un bon assureur-maladie, l'un des meilleurs, et ce n'est pas qu'une rumeur, j'en ai moi-même fait l'expérience.»

Corinne Huber
Cliente SWICA



«Le chiffre un évoque clairement la place de numéro 1 en termes de satisfaction clientèle. Dans tout ce que nous faisons, l'humain est au centre de notre action.»

Norbert Reisinger
CFO SWICA

Une évolution solide.

Lors de l'année sous revue, les primes ont augmenté de 3 % environ. En raison d'effets exceptionnels liés au coronavirus, les coûts de prestations ont subi une hausse encore plus importante. Les excellents revenus de capital ont mené à un résultat d'entreprise solide. Le ratio combiné pour l'ensemble de l'entreprise s'est fixé à 99,5 %.

Lors de l'année sous revue, les recettes de primes ont augmenté à 5,115 milliards de francs, ce qui correspond à une hausse de 3,0 %. Or les effets exceptionnels liés à la pandémie en 2020 ont mené à une hausse des prestations d'assurance nettes de 3,4 %, pour atteindre 4,361 milliards de francs. Le résultat technique d'assurance a donc baissé à 25,8 millions de francs. Le résultat d'entreprise s'est élevé à 85,5 millions de francs. Les excellents revenus financiers y ont clairement contribué. Le rendement net sur les placements de capitaux s'est monté à 4,7 %.

Une évolution hétérogène dans les segments

Pendant l'année sous revue, les coûts de prestations dans l'assurance-maladie LAMal ont augmenté de 3,9 %; ce chiffre représente la hausse la plus importante depuis 2013 et s'est avéré supérieur aux attentes. Les primes 2021 ont été calculées avec retenue pour peser le moins possible sur le porte-monnaie des personnes assurées pendant la pandémie du coronavirus. Cela a mené à une perte technique d'assurance de 47,6 millions de francs. Grâce à un excellent résultat des placements de capitaux, le résultat négatif ne s'est monté qu'à 18,3 millions de francs. Le ratio combiné dans le segment de la LAMal a ainsi augmenté à 101,5 %.

Le segment de l'assurance-maladie LCA, qui englobe les assurances complémentaires privées ainsi que l'assurance-accidents et les assurances d'indemnités journalières en cas de maladie, a connu une évolution très satisfaisante, que ce soit en termes actuariels ou concernant le résultat global. Le ratio combiné du segment LCA a progressé pour atteindre 96,7 %; dans le segment de l'assurance-accidents, il a atteint 94,2 %.

Les primes de l'assurance de base calculées au plus près

Les primes 2021, comme celles de l'année 2022, ont été calculées au plus près. Des résultats négatifs sont donc sciemment acceptés dans l'assurance de base, qui n'est pas axée sur les bénéficiaires. Si nécessaire, ces pertes seront compensées par une diminution des réserves dans cette même assurance de base. Au vu de l'évolution des prestations au premier trimestre 2022, une perte actuarielle dans l'assurance de base ne peut être exclue pour l'année en cours.

Renforcement des réserves pour risques liés aux marchés des capitaux

La valeur des placements de capitaux a augmenté à 4,282 milliards de francs. Dès lors, la value at risk (VaR), soit le potentiel de pertes estimé, s'est inscrite en hausse. La VaR sert de base à la constitution des réserves pour les risques liés au marché des capitaux afin d'atténuer les corrections de cours importantes. Ainsi, les réserves ont été augmentées à 671,9 millions de francs. Les fonds propres ont crû de 7,1 % et s'établissent à 1,180 milliard de francs. Les finances de SWICA reposent sur des bases solides et satisfont à toutes les exigences de l'autorité de surveillance en matière de solvabilité.

Principaux indicateurs de l'exercice.

Compte de résultat

Montants en milliers de francs	2021	2020	Variation	en %
Primes	5 115 207	4 966 815	148 392	3,0
Prestations d'assurance nettes	4 361 434	4 216 452	144 982	3,4
Produit des placements de capitaux net	201 451	155 237	46 214	29,8
Résultat annuel consolidé	85 530	137 872	-52 342	-38,0

Compte de résultat détaillé, voir p. 46.

Bilan

Montants en milliers de francs	2021	2020	Variation	en %
Somme du bilan	5 019 036	4 647 668	371 368	8,0
Placements	4 282 148	3 996 407	285 741	7,1
Provisions	3 083 310	2 904 250	179 060	6,2
Réserves/fonds propres	1 179 838	1 101 902	77 936	7,1

Bilan détaillé, voir p. 56.

Statistiques

	2021	2020	Variation	en %
Nombre d'assurés	1 533 605	1 529 128	4 477	0,3
Nombre de collaborateurs (ETP)	1 803	1 725	78	4,5

Statistiques détaillées, voir p. 72.

Bilan combiné/consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
ACTIFS			
Placements de capitaux	4	4 282 148	3 996 407
Immobilisations incorporelles	5	453	444
Immobilisations corporelles	6	29 718	28 805
Comptes de régularisation actifs	7	113 736	106 620
Créances	8	282 877	259 765
Stocks de marchandises		2 413	0
Liquidités		307 690	255 628
Total de l'actif		5 019 036	4 647 668
PASSIFS			
Capital de l'entité		5 200	5 200
Réserves provenant de primes		14 605	22 129
Réserves provenant de bénéfices		1 075 757	937 885
Résultat consolidé		85 530	137 872
Participations minoritaires au capital		-1 254	-1 185
Fonds propres		1 179 838	1 101 902
Provisions techniques pour propre compte	9	2 411 400	2 327 560
Provisions non techniques	10	0	359
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	11	671 910	576 331
Comptes de régularisation passifs	12	218 462	204 500
Impôts différés passifs		32 141	22 224
Dettes	13	505 285	414 793
Capitaux étrangers		3 839 198	3 545 766
Total du passif		5 019 036	4 647 668

Compte de résultat combiné/consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	2021	2020
Primes acquises pour propre compte	14	5 115 207	4 966 815
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	15	-4 361 434	-4 216 452
Compensation des risques entre assureurs		-201 334	-191 689
Participation des assurés aux excédents		-61 402	-71 264
Charges d'exploitation pour propre compte	16	-463 407	-448 814
Autre résultat d'exploitation	17	-1 844	5 457
Résultat technique d'assurance		25 787	44 053
Produits des placements de capitaux	18	308 050	349 446
Produits des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	18	0	6 610
Charges des placements de capitaux	18	-106 599	-200 819
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	11, 18	-95 579	-29 672
Résultat des placements de capitaux		105 872	125 565
Résultat d'exploitation		131 659	169 618
Résultat exceptionnel	19	187	-6 700
Résultat consolidé avant impôts		131 846	162 918
Impôts sur les bénéfices	20	-46 435	-25 378
Participations minoritaires au résultat		119	333
Résultat consolidé		85 530	137 872

Tableau de flux de trésorerie combiné/consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	2021	2020
Résultat consolidé		85 530	137 872
Réévaluations de capitaux placés	4	-97 721	-51 646
Amortissements d'immobilisations incorporelles	5	1 355	1 483
Amortissements d'immobilisations corporelles	6	5 481	5 632
Amortissements de créances	8	5 023	16 139
Variation des provisions techniques pour propre compte	9, 15.1	83 841	155 885
Variation des provisions non techniques	10	-359	359
Augmentation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux (nette)	11, 18	95 579	29 672
Amortissements récupérés sur des cessions d'immobilisations corporelles	6	-56	-38
Variation des créances	8	-28 135	-22 871
Modification des stocks de marchandises		-2 413	0
Variation des comptes de régularisation actifs	7	-7 116	9 306
Variation des dettes	13	90 492	55 108
Variation des comptes de régularisation passifs	12	13 962	-15 080
Variation des impôts différés passifs sur les bénéfices		9 917	1 237
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation		255 379	323 059
Investissements dans les placements de capitaux	4	-951 373	-1 213 687
Désinvestissements dans les placements de capitaux	4	763 353	992 472
Investissements dans des immobilisations incorporelles	5	-1 364	-1 119
Investissements dans des immobilisations corporelles	6	-6 467	-8 765
Désinvestissements dans des immobilisations corporelles	6	128	113
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement		-195 723	-230 986
Modification du périmètre de consolidation		-7 475	0
Variation des participations minoritaires		-119	-333
Flux de trésorerie de l'activité de financement		-7 594	-333
Flux de trésorerie net total		52 063	91 740
État initial des liquidités au 01.01.		255 628	163 888
État final des liquidités au 31.12.		307 690	255 628
Variation des liquidités		52 063	91 740

Fonds propres combinés/consolidés

Montants en milliers de francs	Capital de l'entité	Réserves de réévaluation	Réserves de capital	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Participations minoritaires au capital	Total
Fonds propres au 01.01.2020	5 200	0	22 129	814 481	123 404	-852	964 362
Distribution des résultats 2019				123 404	-123 404		0
Résultat consolidé					137 872	-333	137 540
Modification du périmètre de consolidation							0
Fonds propres au 31.12.2020	5 200	0	22 129	937 885	137 872	-1 184	1 101 902
Distribution des résultats 2020				137 872	-137 872		0
Résultat consolidé					85 530	-119	85 411
Modification du périmètre de consolidation			-7 524			49	-7 475
Fonds propres au 31.12.2021	5 200	0	14 605	1 075 757	85 530	-1 254	1 179 838

Capital de l'entité

Le capital de l'entité est composé du capital-actions de SWICA Assurance-maladie SA de KCHF 200, divisé en 200 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 000.-, et du capital-actions de SWICA Holding SA de KCHF 5 000, divisé en 5 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 000.-.

Goodwill dans les fonds propres

Du fait de l'acquisition d'assurance AG, un goodwill de KCHF 2 595 a été comptabilisé dans les fonds propres au cours de l'exercice 2019. L'amortissement annuel de cette somme sur cinq ans devrait s'élever à KCHF 519.

Du fait de l'acquisition de curafox AG, un goodwill de KCHF 7 524 a été comptabilisé dans les fonds propres durant l'exercice sous revue. L'amortissement annuel de cette somme sur cinq ans devrait s'élever à KCHF 1 505.

Compte de résultat combiné/consolidé par segment 2021

Montants en milliers de francs	LAMal 2021	LCA 2021	Accident 2021	Autres 2021	Éliminations 2021	Total 2021
Primes acquises pour propre compte	3 136 224	1 733 494	251 966	0	-6 477	5 115 207
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2 830 520	-1 372 842	-178 598	-513	21 040	-4 361 434
Compensation des risques entre assureurs	-196 861	-4 473	0	0	0	-201 334
Participation des assurés aux excédents	-266	-60 025	-1 112	0	0	-61 402
Charges d'exploitation pour propre compte	-155 094	-237 972	-57 238	-21 388	8 284	-463 407
Autre résultat d'exploitation	-1 106	-376	-464	22 950	-22 848	-1 844
Résultat technique d'assurance	-47 623	57 807	14 553	1 049	0	25 787
Produits des placements de capitaux et des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	81 250	132 761	93 144	2 096	-1 202	308 050
Charges des placements de capitaux	-38 344	-39 510	-27 779	-6 792	5 826	-106 599
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-13 832	-71 564	-10 183	0	0	-95 579
Résultat des placements de capitaux	29 074	21 686	55 183	-4 696	4 625	105 872
Résultat d'exploitation	-18 548	79 493	69 736	-3 647	4 625	131 659
Résultat hors exploitation	0	-121	121	0	0	0
Résultat exceptionnel	208	-1	0	-20	0	187
Résultat consolidé avant impôts	-18 340	79 371	69 857	-3 667	4 625	131 846
Impôts sur les bénéfices	0	-27 951	-19 359	876	0	-46 435
Participations minoritaires au résultat	0	0	0	119	0	119
Résultat consolidé	-18 340	51 420	50 498	-2 672	4 625	85 530

Compte de résultat combiné/consolidé par segment 2020

Montants en milliers de francs	LAMal 2020	LCA 2020	Accident 2020	Autres 2020	Éliminations 2020	Total 2020
Primes acquises pour propre compte	3 077 201	1 657 565	238 675	0	-6 625	4 966 815
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2 725 091	-1 325 032	-185 391	0	19 062	-4 216 452
Compensation des risques entre assureurs	-187 287	-4 403	0	0	0	-191 689
Participation des assurés aux excédents	-257	-67 893	-3 114	0	0	-71 264
Charges d'exploitation pour propre compte	-138 554	-243 916	-54 500	-15 272	3 428	-448 814
Autre résultat d'exploitation	-676	-557	6 280	16 276	-15 866	5 457
Résultat technique d'assurance	25 337	15 762	1 951	1 004	0	44 053
Produits des placements de capitaux et des participations évalués selon la méthode de mise en équivalence	78 770	158 825	111 721	12 199	-5 458	356 056
Charges des placements de capitaux	-29 319	-101 393	-69 549	-1 143	584	-200 819
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-20 837	-11 009	2 174	0	0	-29 672
Résultat des placements de capitaux	28 615	46 423	44 346	11 055	-4 874	125 565
Résultat d'exploitation	53 951	62 185	46 297	12 059	-4 874	169 618
Résultat hors exploitation	0	23	-23	0	0	0
Résultat exceptionnel	-2 961	-3 002	-726	-11	0	-6 700
Résultat consolidé avant impôts	50 990	59 206	45 548	12 048	-4 874	162 918
Impôts sur les bénéfices	0	-13 919	-11 060	-399	0	-25 378
Participations minoritaires au résultat	0	0	0	333	0	333
Résultat consolidé	50 990	45 287	34 488	11 981	-4 874	137 872

Annexe aux comptes annuels combinés/consolidés

1. Principes d'établissement des comptes

Les comptes annuels combinés/consolidés 2021 ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils reflètent fidèlement la fortune de SWICA ainsi que sa situation financière et ses résultats (True and Fair View). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Dès lors, les recommandations formulées doivent être respectées dans leur ensemble.

La norme Swiss GAAP RPC 41 régissant les clôtures individuelles des assureurs-maladie LAMal est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Le groupe SWICA l'applique parallèlement à la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation), cela depuis l'exercice 2016. L'assujettissement aux Swiss GAAP RPC est un choix volontaire. Les comptes annuels sont établis en fonction d'une présomption de poursuite de l'activité de l'entreprise.

2. Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels combinés/consolidés englobent la totalité des entreprises contrôlées directement ou indirectement par le groupe SWICA. Par contrôle, on entend la possibilité d'exercer une influence déterminante sur la marche d'une entreprise des points de vue financier et opérationnel. Ainsi en va-t-il normalement lorsque le groupe SWICA détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote au sein d'une société. Toutes les participations à partir de 20% sont mentionnées ci-après.

Société	Participation	Méthode de consolidation	Cap.-act. en CHF
SWICA Holding SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	5 000 000
SWICA Assurance-maladie SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	200 000
SWICA Assurances SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	20 000 000
SWICA Management SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
PRIMA Krankenversicherung AG, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
PROVITA Gesundheitsversicherung AG, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
esurance AG, Zurich	57,2%	Intégralement consolidée	100 000
curafox AG, Roggwil (BE)	51,0%	Intégralement consolidée	100 000

Les comptes consolidés consistent en une combinaison des deux sociétés mères SWICA Holding SA et SWICA Assurance-maladie SA.

Méthode de consolidation

Les actifs et passifs ainsi que les charges et produits des sociétés consolidées sont intégralement pris en compte. La consolidation du capital a lieu conformément à la méthode de l'acquisition.

Les actifs et fonds étrangers de sociétés rachetées font l'objet d'une nouvelle évaluation à la date de l'acquisition. Elle est effectuée conformément aux principes du groupe SWICA. L'écart entre coût d'acquisition de la participation (goodwill) et fonds propres résultant de cette opération est imputé aux réserves du capital propre du groupe.

S'agissant des participations incluant de 20 à 50 % des droits de vote, le résultat et les fonds propres sont calculés au prorata et portés au bilan selon la méthode de mise en équivalence. Ils figurent dans les placements de capitaux. La part proportionnelle au résultat ainsi que la part proportionnelle au capital propre sont reprises en tant que valeur comptable des participations (non consolidées). Les participations inférieures à 20 % des droits de vote sont inscrites au bilan à la valeur de leur acquisition en tant que capitaux placés.

Date de la consolidation

La date de clôture des exercices financiers de toutes les sociétés entrant dans les comptes annuels combinés/consolidés est fixée au 31 décembre 2021.

Modification du périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice, une participation de plus de 51 % de curafox AG de Roggwil (BE) a été acquise. C'est pourquoi elle figure désormais dans le périmètre de consolidation.

Relations internes au groupe

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés du groupe sont éliminées dans le bilan et le compte de résultat.

3. Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs a lieu sur la base des critères uniformes mentionnés ci-après. Le principe fondamental de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs est appliqué.

Monnaies étrangères

Dans l'activité opérationnelle et dans les placements en capital sont gérés des comptes en monnaie étrangère, qui sont ensuite convertis en fin d'année au cours en vigueur.

Placements de capitaux

BIENS-FONDS ET BÂTIMENTS

Ce poste englobe aussi bien des immeubles de rapport que des bâtiments utilisés par SWICA. Leur valorisation est effectuée chaque année conformément à la méthode du «discounted cash flow» (DCF). Le taux d'actualisation varie en fonction de l'emplacement et de l'affectation des différents immeubles.

Les nouvelles acquisitions de SWICA ou les projets immobiliers qu'elle entreprend elle-même sont portés au bilan à leur prix d'achat ou de réalisation. La valorisation selon la méthode DCF intervient après leur occupation ou location intégrale, soit, normalement, environ un an après la première location.

PLACEMENTS DE CAPITAUX À REVENU FIXE

L'évaluation a lieu à la valeur du marché sauf s'il s'agit de placements de capitaux à revenu fixe libellés en CHF avec échéance finale, lesquels sont estimés selon l'«amortized cost method» (ACM).

Dans le cas des placements évalués conformément à l'ACM, tous les titres sont soumis régulièrement à des tests individuels de dépréciation. Le but est de contrôler les écarts en pour cent et en chiffres absolus par rapport à la valeur du marché. Lors de fluctuations importantes, les titres concernés sont évalués sur la base de la valeur de marché.

ACTIONS ET PLACEMENTS ANALOGUES

L'évaluation est effectuée à la valeur actuelle. À défaut de valeur de marché, les titres figurent au bilan à la valeur d'acquisition après déduction d'éventuelles pertes de valeur.

PLACEMENTS COLLECTIFS (FONDS)

Ce poste rassemble principalement les catégories de fonds suivants: actions suisses, actions étrangères, obligations en francs suisses, obligations, monnaies étrangères et immeubles. Leur évaluation a lieu à la valeur du marché.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les produits dérivés servent à couvrir les fluctuations de cours. Ils sont évalués à la valeur de marché. Les fluctuations positives et négatives de cette dernière sont comptabilisées, de même que la valeur nette de marché de tous les produits dérivés.

PARTICIPATIONS

Ce poste regroupe des participations avec un taux de participation inférieur à 20 %, portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

EMPRUNTS ET HYPOTHÈQUES

Les emprunts et hypothèques sont portés au bilan à la valeur nominale après déduction d'éventuelles corrections de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les investissements dans des immobilisations incorporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation, laquelle est de trois ans.

Immobilisations corporelles

Les investissements dans les immobilisations corporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis de manière linéaire sur leurs durées respectives d'utilisation, lesquelles sont fixées comme suit:

Biens meubles et équipements	8 ans
Matériel informatique	3 ans
Véhicules	3 ans
Aménagements locatifs	10 ans

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. S'agissant des créances contre des preneurs d'assurance, elles donnent lieu aux corrections de valeur jugées économiquement nécessaires au regard de l'expérience.

Stocks de marchandises

SWICA Management SA propose depuis le 22 janvier 2021 le dispositif de télé-médecine TytoHome. Cette marchandise destinée à la vente est inscrite au bilan comme stock de marchandises et vendue en l'état. Le prix d'achat en CHF des appareils est inscrit au bilan.

Provisions techniques pour propre compte

Le poste des provisions techniques pour propre compte inclut celles constituées pour les reports de primes, les sinistres et pres-

tations, les coûts de traitement des sinistres, le vieillissement, les capitaux de couverture des rentes et les participations aux excédents. S'y ajoutent encore les autres provisions techniques et les provisions techniques pour fluctuations et de sécurité.

Reports de primes

Les reports de primes ne concernent que les produits de niche que sont l'assurance voyage et l'assurance par convention. Pour tous les autres produits d'assurance, les périodes d'assurance correspondent à l'année civile.

Provisions pour les sinistres et prestations

Les provisions pour les prestations d'assurance se rapportent à des sinistres déjà survenus, mais qui n'ont pas encore été déclarés ou remboursés. Le calcul des prestations prévisibles est établi selon des méthodes reconnues par l'autorité de surveillance (méthode chain ladder par exemple).

Provisions pour coûts de traitement des sinistres

Les provisions pour coûts de traitement des sinistres couvrent les frais administratifs relatifs à l'établissement de prestations d'assurance non encore fixées à la date de clôture du bilan.

Provisions de vieillissement

Les provisions de vieillissement font l'objet d'un examen annuel du risque au sens de la meilleure estimation possible (best estimate) qui résulte de la structure des âges. Les calculs déterminent d'éventuels découverts à long terme. La constitution et la dissolution de ces provisions de vieil-

lissement ont lieu automatiquement lors de chaque nouvelle estimation.

Provisions pour capitaux de couverture des rentes

Les capitaux de couverture des rentes sont calculés selon les normes comptables énoncées à l'art. 108 OLAA. La rente sans allocation de renchérissement sert de base de calcul.

Provisions pour participations aux excédents

Ces provisions correspondent aux participations à des excédents à rembourser pour une période de calcul donnée.

Autres provisions techniques

Sous ce poste sont rassemblées les provisions destinées à garantir le financement d'allocations de renchérissement à long terme. Il comprend également les provisions devant couvrir les risques générés par les garanties accordées en matière de changement de catégorie d'assurance. Ces engagements permettent de passer d'une assurance en division commune à une assurance en demi-privé ou en privé sans examen de santé.

Provisions techniques pour fluctuations et de sécurité

Ces provisions couvrent les fluctuations survenant dans le déroulement des sinistres ainsi que d'autres risques liés aux activités d'assurance en général. Elles peuvent être relevées jusqu'à concurrence de montants arrêtés dans les plans d'exploitation. Leur dissolution doit intervenir dès qu'elles excèdent les valeurs maximales définies.

Provisions non techniques PROVISIONS POUR IMPÔTS

Les impôts courants sont calculés en fonction des taux d'imposition en vigueur dans les cantons concernés. Des provisions destinées à assurer leur couverture sont constituées à cet effet dans le cadre de l'établissement de la charge d'impôt et sont portées au bilan dans les comptes de régularisation passifs.

Les impôts différés sur le bénéfice se basent sur une approche orientée bilan. Ils sont calculés en fonction du taux d'impôt déterminant de 20,16%. Tel n'est pas le cas des impôts différés sur les immeubles dont l'établissement prend en compte l'impôt sur les gains immobiliers.

PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

Cette provision est destinée à couvrir les fluctuations à la baisse des placements de capitaux. Le calcul de la «Value at Risk» sert de repère pour la fixation de la provision.

Les paramètres susceptibles d'exercer une influence sur cette valeur font l'objet d'un réexamen au moins une fois l'an. La constitution et la dissolution de cette provision ont lieu dans le cadre du calcul du résultat des placements de capitaux.

DETTES

Les dettes sont portées au bilan à la valeur nominale. Elles sont constituées essentiellement de primes facturées à l'avance ainsi que d'engagements à l'égard de preneurs d'assurance et de fournisseurs de prestations.

Commentaires relatifs au bilan

4. Placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Situation au 01.01.2020	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2020
Biens-fonds et bâtiments	583 131	28 948	0	28 019	640 098
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 522 760	380 726	-189 432	-7 769	1 706 284
Placements de capitaux à revenu fixe	266 631	379 493	-355 469	476	291 131
Actions et placements analogues	145 526	39 502	-31 360	-3 640	150 028
Placements collectifs	1 176 249	384 361	-402 585	37 903	1 195 928
Instruments financiers dérivés	3 399	102	-137	-2 874	490
Participations	7 826	555	-4 493	-470	3 419
Emprunts et hypothèques	10 301	0	-8 332	0	1 969
Réserve de cotisations de l'employeur	7 724	0	-664	0	7 060
Total	3 723 547	1 213 687	-992 472	51 646	3 996 407

Montants en milliers de francs	Situation au 31.12.2020	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2021
Biens-fonds et bâtiments	640 098	55 552	0	33 474	729 124
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 706 284	430 481	-203 599	-4 846	1 928 320
Placements de capitaux à revenu fixe	291 131	196 258	-236 616	-1 724	249 049
Actions et placements analogues	150 028	33 218	-29 150	20 314	174 410
Placements collectifs	1 195 928	236 020	-293 124	47 364	1 186 188
Instruments financiers dérivés	490	-157	193	3 139	3 665
Participations	3 419	0	-609	0	2 810
Emprunts et hypothèques	1 969	2	0	0	1 971
Réserve de cotisations de l'employeur	7 060	0	-448	0	6 612
Total	3 996 407	951 373	-763 353	97 721	4 282 148

Placements de capitaux à revenu fixe ACM

La valeur de marché des placements de capitaux à revenu fixe évalués selon l'«amortized cost method» (ACM) s'élève à KCHF 1 927 97 au 31 décembre 2021 (année précédente: KCHF 1 747 679).

Participations

Cette position inclut les participations non consolidées qui sont inscrites au bilan au prix d'achat. Durant l'exercice, aucune participation n'est détenue selon la méthode de mise en équivalence.

Performance

La performance des placements de capitaux du groupe SWICA a atteint 3,8 % durant l'exercice sous revue (année précédente: 4,2 %).

Produits dérivés

Montants en milliers de francs	But	Valeur nette de marché 31.12.2020	Valeur de marché actifs 31.12.2020	Valeur de marché passifs 31.12.2020	Valeur nette de marché 31.12.2021	Valeur de marché actifs 31.12.2021	Valeur de marché passifs 31.12.2021
Opérations à terme	Couverture de change	490	1 755	-1 265	3 665	297 088	-293 424

5. Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de francs	Logiciels
Valeurs comptables nettes au 01.01.2020	807
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 01.01.2020	8 332
Entrées	1 119
Sorties	0
Situation au 31.12.2020	9 452
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 01.01.2020	-7 525
Amortissements planifiés	-1 483
Sorties	0
Situation au 31.12.2020	-9 008
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	444
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 31.12.2020	9 452
Entrées	1 364
Sorties	0
Situation au 31.12.2021	10 816
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 31.12.2020	-9 008
Amortissements planifiés	-1 355
Sorties	0
Situation au 31.12.2021	-10 362
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	453

6. Immobilisations corporelles

Montants en milliers de francs	Biens meubles et équipements	Aménagements locatifs	Matériel informatique	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2020	7 466	15 735	2 112	434	25 746
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 01.01.2020	18 019	19 591	14 352	1 702	53 664
Entrées	1 182	6 082	1 248	253	8 765
Sorties	0	0	0	-113	-113
Situation au 31.12.2020	19 201	25 673	15 600	1 842	62 316
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 01.01.2020	-10 553	-3 856	-12 240	-1 268	-27 917
Amortissements planifiés	-1 453	-2 358	-1 560	-261	-5 632
Sorties	0	0	0	38	38
Situation au 31.12.2020	-12 006	-6 214	-13 800	-1 491	-33 511
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	7 195	19 458	1 800	351	28 805
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 31.12.2020	19 201	25 673	15 600	1 842	62 316
Entrées	563	5 075	645	183	6 467
Sorties	0	0	0	-128	-128
Situation au 31.12.2021	19 764	30 748	16 246	1 897	68 654
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 31.12.2020	-12 006	-6 214	-13 800	-1 491	-33 511
Amortissements planifiés	-1 480	-2 731	-1 054	-215	-5 481
Sorties	0	0	0	56	56
Situation au 31.12.2021	-13 486	-8 946	-14 854	-1 650	-38 936
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	6 278	21 802	1 392	247	29 718

Les aménagements à la demande du locataire comprennent notamment des travaux de transformation et d'agrandissement exécutés dans des bâtiments des sites de Bâle, Winterthour, Thoune et Zoug.

7. Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de francs	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Primes	103 878	95 326	8 551
Intérêts courus	8 415	8 671	-256
Autres comptes de régularisation actifs	1 444	2 623	-1 179
Total comptes de régularisation actifs	113 736	106 620	7 116

8. Créances

Montants en milliers de francs	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Créances contre preneurs d'assurance	218 362	208 639	9 723
Organisations d'assurance	11 538	8 112	3 426
Organisations et personnes proches	15	15	0
Autres créances	52 962	42 999	9 963
Total créances	282 877	259 765	23 112

Durant l'exercice sous revue, des créances pour un total de KCHF 5 023 ont été amorties (année précédente: KCHF 16 139).

Durant l'exercice sous revue, des coûts de tests COVID-19 à hauteur de KCHF 112 022 (année précédente: KCHF 20 972) ont été pris en charge par la Confédération et à hauteur de KCHF 664 (année précédente: KCHF 0) par l'office de la santé du Liechtenstein. Ces coûts sont comptabilisés sans incidence sur les résultats. Dans les autres créances sont inclus KCHF 28 860 (année précédente: KCHF 16 285) à l'encontre de la Confédération et KCHF 304 (année précédente: KCHF 0) à l'encontre de l'office de la santé du Liechtenstein pour des coûts de tests COVID-19.

9. Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	Reports de primes	Provisions pour sinistres et prestations*	Provisions pour le traitement des sinistres	Provisions de vieillissement	Capitaux de couverture des rentes*	Participations aux excédents	Autres provisions techniques	Provisions techniques de fluctuations et de sécurité	Total
Situation au 01.01.2020	59	951 417	18 714	380 840	156 250	87 677	69 169	507 550	2 171 675
Constitutions	44	161 533	3 476	52 437	19 031	14 012	13 627	143 469	407 630
Dissolutions	-59	-161 870	-3 397	-638	-11 856	-22 338	-9 130	-42 457	-251 745
Total variation	-15	-337	79	51 799	7 175	-8 326	4 497	101 012	155 885
Situation au 31.12.2020	44	951 080	18 793	432 640	163 425	79 350	73 666	608 562	2 327 560
Constitutions	25	158 892	9 414	485	20 438	35 860	7 526	72 607	305 248
Dissolutions	-44	-167 170	-4 937	-25 511	-4 791	-4 050	-4 099	-10 805	-221 407
Total variation	-19	-8 278	4 477	-25 025	15 647	31 810	3 427	61 802	83 841
Situation au 31.12.2021	25	942 802	23 270	407 614	179 073	111 161	77 092	670 364	2 411 400

* La part de réassurance s'élève à KCHF 78 au 31 décembre 2021 (année précédente: KCHF 2 314).

10. Provisions non techniques

Montants en milliers de francs	Provisions pour litiges	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2020	0	0	0
Constitutions	359	0	359
Dissolutions	0	0	0
Total variation	359	0	359
Situation au 31.12.2020	359	0	359
Constitutions	0	0	0
Dissolutions	-359	0	-359
Total variation	-359	0	-359
Situation au 31.12.2021	0	0	0

11. Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2020	546 659
Constitutions	31 846
Dissolutions	-2 174
Total variation	29 672
Situation au 31.12.2020	576 331
Constitutions	95 579
Dissolutions	0
Total variation	95 579
Situation au 31.12.2021	671 910

12. Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de francs	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Courtages	32 006	32 006	0
Compensation des risques	123 849	120 414	3 436
Provisions à court terme pour impôts	27 201	32 119	-4 919
Autres passifs transitoires	35 406	19 960	15 446
Total comptes de régularisation passifs	218 462	204 500	13 962

13. Dettes

Montants en milliers de francs	31.12.2021	31.12.2020	Variation
Dettes sur prestations d'assurance	195 038	130 533	64 506
Preneurs d'assurance	298 242	264 933	33 309
Agents et intermédiaires	-3 850	-2 455	-1 395
Autres dettes	15 854	21 782	-5 928
Total dettes	505 285	414 793	90 492

Les dettes envers les preneurs d'assurance sont des primes facturées à l'avance pour l'année suivante.

Les dettes envers des agents et intermédiaires se traduisent par un montant négatif en raison de paiements d'acomptes effectués à des sociétés de courtage pour l'année suivante.

Explications relatives au compte de résultat

Les principales sources de recettes du groupe d'assurance-maladie et accidents SWICA sont composées des primes d'assurance après déduction des diminutions de recettes. Les primes sont comptabilisées pour les exercices auxquels elles se réfèrent.

14. Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de francs	2021	2020
Primes des assurés	5 115 512	4 966 997
Parts des primes des réassureurs	-2 402	-2 177
Contributions des pouvoirs publics	2 078	1 981
Reports de primes	19	15
Total primes acquises pour propre compte	5 115 207	4 966 815

15. Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de francs	2021	2020
Prestations payées brutes	-4 822 729	-4 572 605
Participation aux coûts des assurés	534 560	501 815
Variation des provisions techniques	-83 860	-155 899
Parts des réassureurs	10 596	10 237
Total charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-4 361 434	-4 216 452

15.1 Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	2021 Montant pour propre compte	2021 Parts des réassureurs	2021 Montant brut	2020 Montant pour propre compte	2020 Parts des réassureurs	2020 Montant brut
Provisions pour sinistres et prestations	10 514	-2 236	8 278	-471	808	337
Provisions pour les coûts de traitement des sinistres	-4 477	0	-4 477	-79	0	-79
Provisions de vieillissement	25 025	0	25 025	-51 799	0	-51 799
Capitaux de couverture des rentes	-15 647	0	-15 647	-2 025	-5 150	-7 175
Participation aux excédents	-31 810	0	-31 810	8 326	0	8 326
Autres provisions techniques	-3 427	0	-3 427	-4 497	0	-4 497
Variation des provisions techniques de fluctuations et de sécurité	-61 802	0	-61 802	-101 012	0	-101 012
Total variation des provisions techniques pour propre compte	-81 624	-2 236	-83 860	-151 557	-4 342	-155 899

16. Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de francs	2021	2020
Charges de personnel	-220 842	-203 677
Frais de locaux	-18 451	-18 075
Charges informatiques	-89 643	-72 427
Marketing et publicité	-16 113	-12 951
Autres charges administratives	-33 058	-33 118
Dédommagements reçus pour frais administratifs	21 514	17 101
Frais administratifs directs	-99 977	-118 548
Amortissements	-6 836	-7 119
Total charges d'exploitation pour propre compte	-463 407	-448 814

Les frais administratifs directs comprennent des commissions, des dédommagements payés pour frais administratifs et des courtages. Les courtages se montent pour l'année sous revue à KCHF -71 047 (année précédente: KCHF -70 067).

17. Autre résultat d'exploitation

L'autre résultat d'exploitation comprend la décomptabilisation d'affaires d'assurance d'un montant de KCHF 915 (année précédente: KCHF 7 331), des charges résultant des liquidités à hauteur de KCHF -2 759 (année précédente: KCHF -1 875) et des dépenses et recettes résultant de la vente des dispositifs TytoHome.

18. Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de francs	2021 Bénéfices et pertes réalisés	2021 Bénéfices et pertes non réalisés	2021 Total	2020 Bénéfices et pertes réalisés	2020 Bénéfices et pertes non réalisés	2020 Total
PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX						
Biens-fonds et bâtiments	25 147	43 975	69 123	23 544	33 620	57 164
Placements de capitaux à revenu fixe	26 899	9 217	36 116	34 949	8 653	43 602
Actions et placements analogues*	13 705	22 716	36 420	19 172	6 141	25 313
Placements collectifs (fonds)	73 988	75 998	149 986	99 926	102 171	202 096
Instrument financiers dérivés	10 563	5 812	16 375	25 767	2 083	27 850
Emprunts et hypothèques	30	0	30	31	0	31
Total produits des placements de capitaux	150 331	157 718	308 050	203 388	152 668	356 056
CHARGES DES PLACEMENTS DE CAPITAUX						
Biens-fonds et bâtiments	-3 084	-10 501	-13 586	-3 155	-5 601	-8 756
Placements de capitaux à revenu fixe	-11 534	-15 787	-27 321	-15 835	-15 946	-31 781
Actions et placements analogues	-1 118	-2 402	-3 520	-1 896	-10 252	-12 148
Placements collectifs (fonds)	-2 908	-28 634	-31 542	-62 270	-64 267	-126 537
Instrument financiers dérivés	-21 443	-2 673	-24 116	-10 867	-4 956	-15 823
Emprunts et hypothèques	-21	0	-21	-21	0	-21
Réserve de cotisations de l'employeur	0	0	0	0	0	0
Frais d'administration de la fortune	-6 493	0	-6 493	-5 753	0	-5 753
Total charges des placements de capitaux	-46 602	-59 997	-106 599	-99 798	-101 022	-200 819
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	0	-95 579	-95 579	0	-29 672	-29 672
Total résultat des placements de capitaux	103 730	2 142	105 872	103 591	21 974	125 565

* Dans cette position, sous les gains et les pertes réalisés, le produit de la vente de la participation en équivalence s'élève pour l'année sous revue à plus de CHF 6 610.

19. Résultat extraordinaire

Dans l'année sous revue, le résultat extraordinaire inclut notamment une attribution à la caisse de pensions de KCHF 6 000.

20. Impôts sur le bénéfice

Ce poste regroupe les impôts sur le bénéfice pour l'année 2021, les charges de provision pour risques liés aux placements de capitaux non déductibles fiscalement ainsi que les impôts différés sur le bénéfice.

Dettes envers des institutions de prévoyance

La réserve de cotisations de l'employeur au sein de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA a été constituée pour l'adaptation nécessaire des bases techniques. La dissolution annuelle est effectuée par le biais des charges de personnel.

Réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation à son utilisation

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2021	7 060
Apports	0
Dissolutions	-448
Rémunération	0
Situation au 31.12.2021	6 612
Résultat de la RCE dans les charges de personnel	-448

SWICA Assurance-maladie SA renonce à une rémunération.

Charges de prévoyance dans les charges de personnel: KCHF 18 869.

La Fondation de prévoyance du personnel SWICA présente un degré de couverture de 119,0% et ne dispose pas de fonds libres (ni excédent de couverture ni découvert).

Autres indications

Engagements de leasing hors bilan

Engagements de leasing avec échéance jusqu'à cinq ans: engagements de leasing purs, à hauteur de KCHF 3 200 (année précédente: KCHF 3 200) et engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 13 880 (année précédente: KCHF 6 269).

Engagements de leasing avec échéance au-delà de cinq ans: engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 61 500 (année précédente: KCHF 79 930).

Déclaration de garantie, acte de nantissement général, régression de rang au profit de tiers

La Fondation de prévoyance du personnel SWICA est au bénéfice d'une garantie de financement accordée par SWICA Assurance-maladie SA. Elle est activée en cas de sous-couverture de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA, cela dans le but de restaurer un degré de couverture de 100% par prélèvement dans la réserve de cotisations de l'employeur. À noter que cette garantie est limitée au maximum à 10% des engagements de prévoyance. Dès que le degré de couverture excède à nouveau la cible de 100%, la réserve de cotisations de l'employeur sert à compenser les cotisations courantes dues. Au cours de l'exercice, le degré de couverture de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA s'est élevé à 119,0%.

Honoraires de l'organe de révision

Prestations de révision (honoraires convenus): KCHF 496 (année précédente: KCHF 442) Autres prestations: KCHF 363 (année précédente: KCHF 83).

Dettes éventuelles

Il n'existe ni dettes ni engagements éventuels.

Responsabilité solidaire pour les dettes relatives à la TVA

Les sociétés du groupe SWICA, de l'association SWICA Organisation de santé et de la Fondation pour une offre d'assurance élargie font partie d'un groupe TVA et sont solidairement responsables de leurs dettes à l'égard de l'Administration fédérale des contributions.

Événements survenus après la clôture du bilan

Aucun événement qui serait survenu entre la date de clôture du bilan et celle de l'approbation des comptes annuels combinés/consolidés, soit le 31 mars 2022, n'est à mentionner.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision au conseil d'administration de SWICA Assurance-maladie SA et SWICA Holding SA Winterthour

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels combinés/consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels combinés/consolidés de SWICA Assurance-maladie SA et SWICA Holding SA. Ceux-ci comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres, le compte de résultat par segment et l'annexe (pages 45–69) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend également la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives imputables à des fraudes ou des erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels combinés/consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels combinés/consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels combinés/consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur. Il en va de même de l'évaluation des risques que les comptes annuels combinés/consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels combinés/consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels combinés/consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats au sens des Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels combinés/consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Enrico Strozzi
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Angela Marti
Expert-réviseur

Zurich, le 31 mars 2022

Statistiques concernant l'assurance des soins (LAMal)

Assurance des soins selon le modèle d'assurance

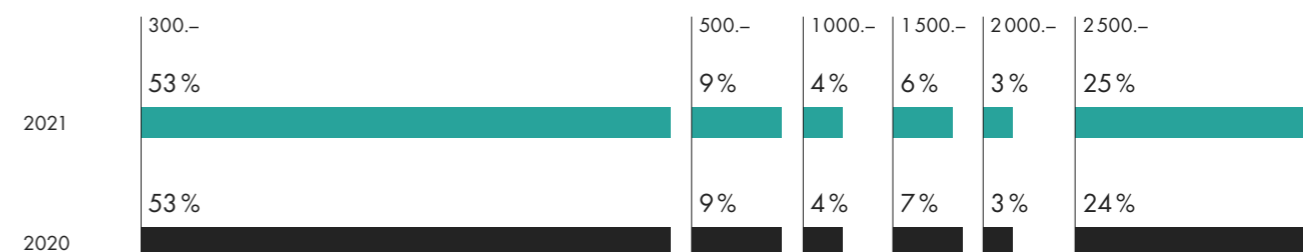
Montants en CHF	STANDARD et SANA PROVITA	Modèles FAVORIT et de MC PROVITA	Total
2021			
Nombre d'assurés	120 859	730 376	851 235
Primes encaissées	508 795 635	2 628 513 688	3 137 309 323
Prestations payées	765 351 670	2 588 053 422	3 353 405 092
Participation aux coûts des assurés	69 978 828	424 343 285	494 322 113
Prestations payées nettes	695 372 842	2 163 710 137	2 859 082 979
2020			
Nombre d'assurés	120 161	711 029	831 190
Primes encaissées	517 699 746	2 563 105 885	3 080 805 631
Prestations payées	751 521 724	2 375 611 131	3 127 132 855
Participation aux coûts des assurés	69 539 134	395 723 037	465 262 171
Prestations payées nettes	681 982 590	1 979 888 094	2 661 870 684

Assurance des soins: prestations par catégorie de frais

Montants en CHF	2021	2020	Variation	en %
Médecin, ambulatoire	870 315 745	804 814 933	65 500 812	8,1
Hôpital, stationnaire	644 185 582	633 810 404	10 375 178	1,6
Hôpital, ambulatoire	646 390 658	599 828 285	46 562 373	7,8
Médicaments, médecin	262 937 220	248 811 071	14 126 149	5,7
Médicaments, pharmacie	320 095 966	300 236 850	19 859 116	6,6
Établissements médico-sociaux	135 700 865	139 054 889	-3 354 024	-2,4
Physiothérapeutes	130 294 676	108 980 054	21 314 622	19,6
Laboratoires	102 511 099	96 849 119	5 661 980	5,8
Autres prestations	240 973 281	194 747 250	46 226 031	23,7
Total des prestations	3 353 405 092	3 127 132 855	226 272 237	7,2

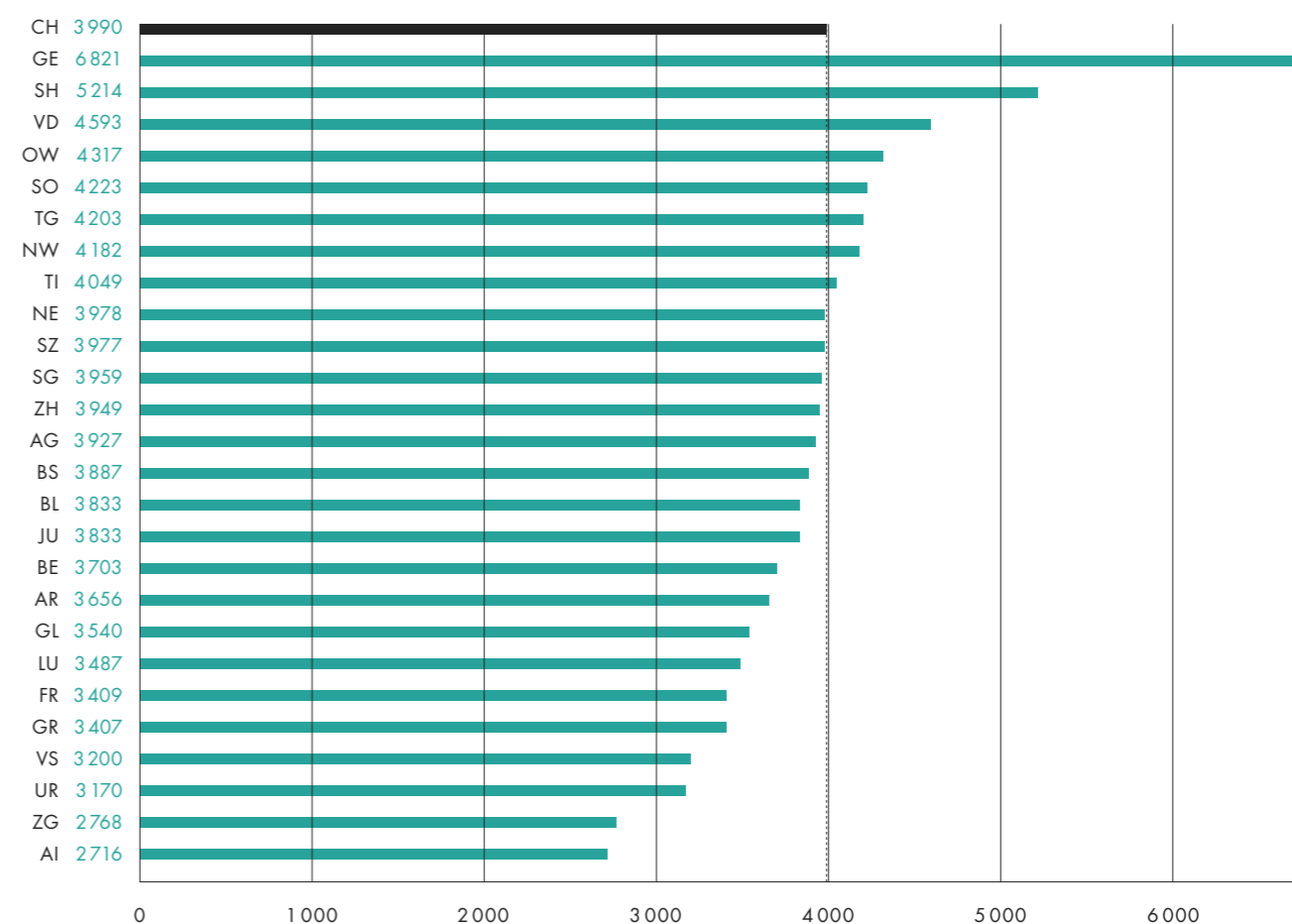
Assurés dans l'assurance des soins selon la franchise

Franchise annuelle (en CHF et en %)



Assurance des soins LAMal

Frais décomptés par assuré selon le canton (en CHF)



SWICA Organisation de santé

Parce que la santé passe avant tout

Téléphone 0800 80 90 80 (7x24 h), swica.ch

